



10 bonnes raisons pour une association professionnelle

① La solidarité et la Sécurité

Cohérence d'une communauté homogène permettant une maîtrise du risque et des économies à la clé; solution d'assurance proposée par un partenaire solide, expert en assurances de personnes et rompu aux approches paritaires

② La Transparence

Mise à disposition d'un suivi financier clair et régulièrement actualisé, information ponctuelle sur les causes et la typologie des incapacités de travail

③ La Sécurité pour toutes les parties

La solution d'assurance de branche dans le cadre de la LAMal est en tous points conforme à la convention collective applicable. Vivante, elle évolue en fonction de cette dernière supprimant le risque de lacunes

④ Une Commission paritaire proactive

Plate-forme dynamique permettant des échanges réguliers, de solutionner de concert les situations particulières, de faire évoluer les couvertures en fonction des expériences et besoins de la branche

⑤ Une Plateforme santé-social

Une écoute et une gestion de proximité pour l'association et ses membres

⑥ La Proximité et la Disponibilité

Un team de gestionnaires attitrés ayant une parfaite connaissance de la solution d'assurance et des besoins des membres

⑦ La Coordination globale

Mise sur pied régulière de tables rondes réunissant les acteurs (AI / SUVA / Institution de prévoyance, etc.) permettant des solutions créatives et dynamiques (détection précoce, mesures de réadaptation, etc.)

⑧ La Simplicité administrative

Des outils informatiques permettant une annonce conviviale des sinistres et de leur suivi

⑨ Le CorporateCare pour la productivité de l'entreprise

Programme www.corporatecare.ch conjuguant le pilotage de chaque incapacité de travail, la maîtrise des absences et le soutien à la prévention. Un réseau de médecins-conseils, de visiteurs des malades suppriment d'éventuels délais d'attente et activent le cours de la guérison

⑩ Un plus certain pour la santé de votre LPP!

Par ce programme, vous accédez à une maîtrise complète du risque invalidité en amont, allégeant ainsi la charge de votre institution de prévoyance



Scannez et découvrez notre structure juridique
www.groupemutuel.ch/structure

groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA
Rue des Cèdres 5 - CH-1919 Martigny
0848 803 777 / groupemutuel.ch